

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie sincèrement pour cette invitation à la 13e réunion annuelle de la Coalition pour les produits de santé reproductive. Je n'ai malheureusement pas pu l'honorer. Je tenais néanmoins à vous transmettre *de vive voix* mes vœux de réussite pour cette rencontre et à vous adresser quelques mots en ma qualité de Ministre des Droits de Femmes et porte-parole du Gouvernement.

Cette réunion est l'occasion de rappeler l'engagement de la France au sein de la Coalition pour les produits de santé reproductive et de saluer le travail remarquable que vous conduisez depuis tant d'années. L'engagement de la France s'explique bien évidemment par les combats historiques qui ont été menés ici pour conquérir les droits à la contraception et à l'IVG. Un chemin important reste à parcourir pour que ces droits deviennent une réalité pour toutes les femmes dans le monde. Mon gouvernement est déterminé à agir sur ce sujet. Nous allierons exigence et ambition.

Exigence d'abord, parce que l'accès à la contraception et le droit à l'avortement sont des enjeux économiques, sociaux et humanitaires majeurs. Les études le montrent : la maîtrise de la fécondité est un levier décisif du développement économique. Historiquement, nous le savons, l'accès à la contraception dans les pays développés a accéléré et amplifié l'augmentation du taux d'emploi des femmes. Aujourd'hui, on observe des phénomènes similaires dans les pays en voie de développement. Comme l'a montré une récente étude réalisée en Colombie, lorsque les femmes ont accès à la contraception, leur taux d'emploi augmente de plus de 7%, ce qui fait de la contraception un des leviers les plus efficaces de l'intervention humanitaire.

Exigence donc, mais aussi ambition. Nous le savons, la maîtrise de la fécondité est aussi surtout un enjeu de pouvoir. Permettre aux femmes un accès à la contraception gratuit ou à moindre coût et leur garantir le droit à disposer de leur corps, c'est leur donner le pouvoir de choisir leur vie, de continuer leurs études, de travailler, d'être libres. Tout simplement de s'émanciper.

Les droits acquis doivent être protégés et renforcés, même quand ils sont inscrits dans la loi ou dans les conventions internationales. Nous lutterons contre toutes les tentatives de remise en cause de ces acquis qui se font jour notamment dans les enceintes internationales. La France entend prendre toute sa part dans cette bataille contre les reculs d'où qu'ils viennent. Je souhaite travailler avec tous les Etats qui partagent le même objectif, notamment dans le cadre des prochaines échéances internationales intéressant les droits des femmes.

Protéger les droits acquis donc, mais aussi en conquérir de nouveaux, partout dans le monde. Pour cela, le moyen le plus pertinent et le plus efficace c'est d'impliquer, non seulement les Etats, mais le plus grand nombre d'acteurs possibles: organisations publiques, ONG, secteur privé, qui sont réunis ici pour ces deux jours de travail.

J'ai la conviction que c'est par ce travail collectif que nous parviendrons à mettre en valeur les initiatives qui marchent, à adopter des politiques publiques efficaces et à maintenir le niveau de vigilance indispensable en la matière.

Je vous remercie encore pour votre invitation et je vous souhaite de très bons travaux.